



UNITÉ PASTORALE S^T-FRANÇOIS-XAVIER / S^{TE}-TRINITÉ et COMMUNAUTÉ POLONAISE



MESSAGER PAROISSIAL

DIMANCHE 25 MAI 2025

6^E DIMANCHE DE PÂQUES

Le temps
de
PÂQUES

CHÉRIR LA PAROLE DE DIEU
ET Y RESTER FIDÈLE !



Mai : mois de Marie



Le soir du dernier repas, Jésus est avec ses disciples et il va entrer dans sa passion. Dans un dernier et long enseignement - dans l'Évangile de Jean, il occupe cinq chapitres - Jésus laisse à ses disciples des instructions de la plus grande importance (Évangile). « Je m'en vais et je reviens vers vous », dit Jésus à ses amis. Il leur avait déjà annoncé son départ et qu'il reviendrait les prendre pour les emmener avec lui dans la maison du Père. Ici, Jésus ne parle pas tant d'un retour que d'une présence nouvelle auprès de ses amis, après sa résurrection. Il dit même : « faire une demeure » chez eux. Dans cette relation nouvelle, deux attitudes capitales : l'amour et la fidélité à la Parole. Les disciples pourront rencontrer désormais leur Maître et Seigneur en l'aimant et en gardant sa Parole : la relation de fidélité au Christ et à l'Évangile les conduira à la communion avec le Père. Les disciples recevront l'Esprit promis afin que les paroles qu'ils ont entendues de Jésus ne soient pas des mots du passé mais des paroles toujours vivantes et agissantes dans l'aujourd'hui de leur vie. Par l'Esprit, le Christ ressuscité continuera de révéler Dieu, son Père, aux hommes. Un seul et même Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint Esprit, sera présent dans la vie des disciples. « Que votre cœur ne soit pas bouleversé et effrayé » dit Jésus. Pour les disciples, son départ ne doit plus signifier la séparation mais, au contraire, la promesse d'une relation encore plus intense avec lui et avec le Père.

Désormais, lui, le Christ mort et ressuscité conduit les hommes à la pleine révélation de Dieu, par l'Évangile et dans l'Esprit. Ainsi, pour être sauvés, les nouveaux croyants, issus du monde païen, n'ont pas à se soumettre à la Loi de Moïse. La décision des Apôtres, prise à Jérusalem (première lecture), l'a signifié de manière claire. Rendons gloire à celui qui, par sa mort et sa résurrection nous conduit à Dieu. « Que les peuples, Dieu, te rendent grâce ; qu'ils te rendent grâce tous ensemble » (psaume). *Missel des dimanches*



« L'Esprit Saint vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. »

(Jn 14, 23-29)

La paix que Jésus apporte est le don du salut qu'il avait promis au cours de ses discours d'adieu : « C'est la paix que je vous laisse, c'est ma paix que je vous donne ; ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne. Ne soyez donc pas bouleversés et effrayés » (Jn 14, 27). En ce jour de Résurrection, où la donne en plénitude et elle devient pour la communauté source de joie, certitude de victoire, sécurité dans l'appui sur Dieu. « Ne soyez donc pas bouleversés et effrayés » (cf. Jn 14, 1), nous dit-il à nous aussi. Après ce salut, Jésus montre aux disciples les blessures des mains et du côté (cf. Jn 20, 20), les signes de ce qui a été et qui ne s'effacera jamais : son humanité glorieuse est « blessée ». Ce geste a pour but de confirmer la nouvelle réalité de la Résurrection : le Christ qui est à présent parmi nous est une personne réelle, le même Jésus qui, trois jours auparavant, fut cloué sur la croix. Et c'est ainsi que, dans la lumière fulgurante de la Pâque, dans la rencontre avec le Ressuscité, les disciples saisissent le sens salvifique de sa passion et de sa mort. Alors, de la tristesse et de la peur, ils passent à la pleine joie. La tristesse et les blessures elles-mêmes deviennent source de joie. La joie qui naît dans leur cœur « en voyant le Seigneur » (Jn 20, 20). Il leur dit de nouveau : « La paix soit avec vous ! » (v. 21). Il est évident désormais qu'il ne s'agit pas seulement d'un salut. C'est un don, le don que le Ressuscité veut faire à ses amis, et c'est dans le même temps une consigne : cette paix, acquise par le Christ à travers son sang, est pour eux mais également pour tous et les disciples devront l'apporter dans le monde entier. (Pape Benoît XVI, Audience générale, 11 avril 2012)



HORAIRES DES CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES

PAROISSES :	LA SAINTE-TRINITÉ	SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
SAMEDI <i>de la férie</i> (24 mai 2025)	- 18h30 – MESSE DOMINICALE	
6 ^E DIMANCHE DE PÂQUES <i>(25 mai 2025)</i>	- 9h30 – MESSE DOMINICALE (en polonais)	- 11h00 – MESSE DOMINICALE
LUNDI <i>Saint Philippe Néri</i> (26 mai 2025)		- 19h00 – Gospel
MARDI <i>Saint Augustin de Cantorbéry</i> (27 mai 2025)	- 8h30 – Rosaire à la Bienheureuse Vierge Marie - 9h00 – MESSE	- 18h30 - Prière des mères
MERCREDI <i>de la férie</i> (28 mai 2025)	- 8h30 – Pas de rosaire - 9h00 – Pas de MESSE -18h30 - MESSE anticipée de l'ASCENSION	- 17h40 – Pas de vêpres - 18h00 – Pas de MESSE
JEUDI <i>ASCENSION</i> (29 mai 2025)	- 8h30 – Pas de Rosaire - 9h00 – Pas de MESSE	- 11h00 – MESSE de l'ASCENSION
VENDREDI <i>de la férie</i> (30 mai 2025)	- 8h30 – Rosaire à la Bienheureuse Vierge Marie - 9h00 – MESSE	- 17h30 – Rosaire à la Bienheureuse Vierge Marie - 18h00 - MESSE
SAMEDI <i>Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie</i> (31mai 2025)	- 18h30 – MESSE DOMINICALE	
7 ^E DIMANCHE DE PÂQUES <i>(01 juin 2025)</i>	- 9h30 – MESSE DOMINICALE (en polonais)	- 11h00 – MESSE DES DÉFUNTS suivie du repas partagé



ÉVÈNEMENTS PASTORAUX

SAINT FRANÇOIS-XAVIER

- **ATTENTION !** Pèlerinage diocésain des malades à Lourdes du 21 au 24 août.

Inscriptions du 17 mai au 27 juin avec l'hospitalité diocésaine.

Pour tout renseignement, s'adresser à Marie-Antoinette DO MINH au 06 60 11 58 66.

- Samedi 31 mai – de 12h00 à 18h00 - rencontre du groupe S^{te} Germaine de Foi et Lumière avec messe à 16h30.

POUR LES TROIS COMMUNAUTÉS

"JOURNÉES VESTIAIRE DU SECOURS CATHOLIQUE"

mardi 3 juin / 14h00 – 17h30

et mercredi 4 juin / 14h00 – 16h30

Salle Notre-Dame de Lafourguette, 195 route de Seysses

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider : avant, pendant et après !
Merci d'avance !"



Le père Christophe tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la quête de Carême. Grâce à vous, ce ne sont pas moins de **817,80 €** (S-F-X : 264,40 € / S-T. 403,40€ et communauté polonaise : 150 €) qui vont être reversés au diocèse de Madagascar pour la réhabilitation de l'école catholique de la ville d'Ilaka. Un immense merci à vous pour votre générosité !

Les 20 ans de la nouvelle Trinité !

La communauté paroissiale de la sainte Trinité fêtera le **20^{ème} anniversaire** de l'inauguration et de la consécration de la nouvelle église de la Trinité (*l'ancienne église avait été détruite lors de la catastrophe AZF*)

le samedi 14 juin 2025 en la Fête de la Sainte Trinité

Elle est heureuse de vous inviter à venir partager sa joie ce jour-là ! Retenez la date !

Au programme :

- **A partir de 17 h** : Accueil, exposition photos et vidéo
- **17h 15 à 17h45** : Visite « spirituelle » des lieux de la nouvelle église.
- **18 h 30** : **Messe** puis
- **Apéritif**, suivi du traditionnel « **FESTOU** » : repas partagé

Pour le repas, chacun est convié à apporter : une entrée ou un dessert, à déposer avant la messe. Merci par avance ! La paroisse fournit la viande, les boissons et le pain. Merci de porter vos couverts, si possible !

Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire sur les tableaux à votre disposition au fond des 2 églises !

Venez nombreux, en famille ! Invitez vos amis ! Tract ci-joint !



BELLE FÊTE À TOUTES LES MAMANS !

En 2011, mon aînée fait son entrée en maternelle et une copine de parc me propose de rejoindre un groupe de prière des mamans. Je mets six mois à accepter, par méconnaissance et par crainte.

Aujourd'hui, cela fait douze ans – et six enfants de plus – que ma vocation de maman est soutenue de façon très concrète, chaque semaine, par la prière des mamans. Au gré des villes traversées, je n'ai jamais arrêté.

Le groupe de Prière des Mères agit comme un véritable hôpital de campagne, accueillant tour à tour la jeune accouchée épuisée par ses courtes nuits, la maman de lycéens qui s'arrache les cheveux avec "Parcoursup", la maman de passage à Toulouse qui accompagne son fils hospitalisé ou encore la maman seule car son mari vient de repartir en mission militaire. Et moi, je suis tour à tour la consolante ou la consolée...

Est-ce que mes enfants filent droit depuis que je prie tous les lundis ? Suis-je moins fatiguée par mon quotidien ? La réponse est non, pour tout vous dire. Mais le cadeau immense que j'ai reçu est tout autre, plus profond. J'ai appris à abandonner mes objectifs de "maman parfaite", à accepter mes fragilités, à purifier mon regard sur mes enfants et à prier avec simplicité.

D'ailleurs, je me sens si bien dans ce groupe que je chante chaque lundi avec tout mon cœur – et très faux : je suis moi-même, je suis fille de Dieu et Il m'aime ainsi !

De nombreux groupes se réunissent chaque semaine, dans des endroits différents. Et pour celles qui travaillent, certaines paroisses proposent de rejoindre un groupe de Prière des Mères en soirée, une fois par mois.

Alors, pour la fête des mères, vous allez recevoir de magnifiques colliers de nouilles, d'ingénieuses boîtes à camembert pour ranger vos bijoux... Mais n'oubliez pas d'ouvrir le cadeau que le Seigneur a préparé pour chacune de vous, en rejoignant un groupe !

Marguerite-Marie Arlet
Responsable du groupe Prière des Mères de l'ensemble paroissial de Saint-Étienne

POUR LÉON XIV, IL EST URGENT « D'APPORTER LE CHRIST À TOUS LES PEUPLES »

Ce jeudi 22 mai, Léon XIV a reçu les participants à l'Assemblée plénière des Œuvres Pontificales Missionnaires (O.P.M.), qui travaillent à annoncer l'Évangile partout dans le monde, par l'aide matérielle et par la prière. Le Saint-Père a encouragé les O.P.M. à « transcender les limites de nos paroisses individuelles, de nos diocèses et de nos nations, afin de partager (...) la richesse inouïe de la connaissance du Seigneur Jésus ».

Chaque année, l'Assemblée générale des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM) se tient à Rome à la fin de mois de mai. Ouverte le 21 mai, l'Assemblée de cette année prévoyait une rencontre avec le Pape Léon XIV au début de ses travaux, ce jeudi 22 mai.

Dans la salle Clémentine du palais apostolique, vers 10h30, environ 200 responsables des OPM, issus de plus de cent vingt pays ont été reçus par le Saint-Père. Il a d'abord commencé par exprimer sa gratitude pour leur « service dévoué, indispensable à la mission d'évangélisation de l'Église » qu'il a pu voir de ses propres yeux au cours de ses années de ministère pastoral au Pérou.

« Le “moyen principal“ pour éveiller la responsabilité missionnaire »

Tout commence à Lyon en 1822 lorsqu'une jeune lyonnaise, la bienheureuse Pauline Jaricot, veut annoncer l'Évangile dans le monde entier en soutenant les missions. Elle crée un réseau missionnaire, chaque personne engagée doit donner « 1 sou » par semaine et chercher d'autres donateurs : *l'œuvre de la Propagation de la Foi* est née. Elle sera regroupée plus tard avec *l'Enfance Missionnaire* fondée par Mgr Charles Forbin-Janson et *Saint Pierre Apôtre* fondé par Jeanne Bigard, sous le nom d'*Œuvres Pontificales Missionnaires* et rattaché à l'actuel dicastère pour l'Évangélisation des peuples.

Encore aujourd'hui, les O.P.M. sont « *le “moyen principal“ pour éveiller la responsabilité missionnaire parmi tous les baptisés et soutenir les communautés ecclésiales dans les régions où l'Église est jeune* », assure le Souverain pontife. Une mission d'évangélisation urgente aujourd'hui selon lui et qui s'inscrit dans « *le renouveau de l'Église tel qu'il a été envisagé par le Concile Vatican II* ».

“Notre monde, blessé par la guerre, la violence et l'injustice, a besoin d'entendre le message évangélique de l'amour de Dieu et de faire l'expérience du pouvoir réconciliateur de la grâce du Christ.”

Car apporter « à tous les peuples, voire à toutes les créatures », le message du Christ, c'est apporter « *la promesse évangélique d'une paix véritable et durable qui est possible parce que* »

selon les mots du Pape François, le Seigneur a vaincu le monde et ses conflits constants “en faisant la paix par le sang de sa croix”» ([Evangelii Gaudium](#), 229).

Devant le cardinal Tagle, préfet du dicastère de l’Évangélisation des peuples et les directeurs nationaux des O.P.M., Léon XIV a remercié le travail des Œuvres pour « *promouvoir la Journée mondiale des missions, l'avant-dernier dimanche d'octobre* ».

Esprit de disciple missionnaire

Cette année, la Semaine Missionnaire Mondiale pour la Mission aura lieu du dimanche 12 octobre au dimanche 19 octobre 2025, jour de la quête mondiale pour les besoins de l’Église dans les pays où elle est implantée récemment. Elle aura pour thème « *Missionnaires de l'espérance parmi les peuples* ».

Et c'est justement à cette espérance que le Pape appelle, en encourageant à « *promouvoir un esprit de disciple missionnaire chez tous les baptisés et un sens de l'urgence d'apporter le Christ à tous les peuples* ». Léon XIV insiste : les Œuvres Pontificales Missionnaires « *sont une partie importante de ce grand effort* », celui d'annoncer « *le nom de Jésus et le salut qui naît de la foi dans la vérité salvifique de l'Évangile* ».

Celui qui fut missionnaire au Pérou, puis évêque pendant huit ans, a ensuite donné un conseil pratique aux directeurs nationaux : « *donner la priorité aux visites des diocèses, des paroisses et des communautés et aider ainsi les fidèles à reconnaître l'importance fondamentale des missions et du soutien à nos frères et sœurs dans les régions du monde où l'Église est encore jeune et en croissance* ».

Communion et universalité

En fin de discours, Léon XIV a proposé une réflexion sur la mission des O.P.M. autour de « *deux éléments distinctifs* ». D'abord la communion. « *vous êtes appelés à cultiver et à promouvoir au sein de vos membres la vision de l'Église comme communion des croyants, animée par l'Esprit Saint* », a assuré le Saint-Père, paraphrasant sa devise épiscopale et pontificale : « *Le Christ est notre Sauveur et en lui nous sommes un, une famille de Dieu, au-delà de la riche variété de nos langues, de nos cultures et de nos expériences* ».

Cette communion « *en tant que membre du Corps du Christ* » amène au deuxième élément distinctif, celui de l'universalité qui « *inspire à transcender les limites de nos paroisses individuelles, de nos diocèses et de nos nations, afin de partager avec toute nation et tout peuple la richesse inouïe de la connaissance du Seigneur Jésus* ».

Jean-Benoît Harel – Cité du Vatican

Paris, le 15 mai 2025

Tribune de la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) sur la fin de vie :

Les dangers d'une rupture anthropologique

La Conférence des responsables de culte en France (CRCF) – catholique, protestant, orthodoxe, juif, musulman et bouddhiste – alerte solennellement sur les graves dérives qu'implique la proposition de loi introduisant dans la législation française un « droit à l'aide à mourir ». **Derrière une apparente volonté de compassion et d'encadrement, ce texte opère un basculement radical : il introduit également la possibilité d'administrer la mort – par suicide assisté ou euthanasie – en bouleversant profondément les fondements de l'éthique médicale et sociale.**

1. Un langage qui travestit la réalité

La terminologie choisie – « aide à mourir » – masque la nature véritable de l'acte : l'administration volontaire d'un produit létal. **Ce vocabulaire euphémisant, que la Haute Autorité de Santé elle-même qualifie de source de confusion éthique, dénature les mots pour désamorcer la gravité morale de l'acte.** Qualifier une mort administrée de « naturelle » est une contrevérité qui vise à anesthésier les consciences et affaiblir le débat public.

2. Une rupture avec l'essence du soin

L'intégration de l'aide à mourir dans le Code de la santé publique constitue un dévoiement de la médecine. Elle heurte frontalement le serment d'Hippocrate et le principe fondamental du soin, qui vise à soulager, sans jamais tuer. De nombreux soignants expriment leur désarroi : être chargés de provoquer la mort d'un patient constitue une transgression radicale de leur mission, et risque d'instaurer une culture de la mort là où la médecine s'est toujours construite comme un service de soin à la vie.

3. Des garanties éthiques et procédurales gravement insuffisantes

Le texte actuel permet à un seul médecin d'autoriser un acte létal, sans procédure collégiale, ni évaluation psychiatrique. La Haute Autorité de Santé, dans ses avis successifs, insiste pourtant sur la nécessité absolue d'un discernement partagé, pluridisciplinaire, long et encadré. Le délai d'instruction de 15 jours suivi, le cas échéant, d'un délai de réflexion de seulement 48 heures – voire moins – va à l'encontre de tous les standards internationaux. Cette précipitation est indigne d'une décision irréversible et de la gravité de l'enjeu.

CONTACTS RELATIONS MÉDIAS

CANDICE CASTELEIN
Responsable du pôle médias et influenceurs
06 23 83 81 05
candice.castelein@cef.fr

STELLA SERICOLA
Chargée de relations médias
06 26 12 65 07
stella.sericola@cef.fr

4. Une menace directe pour les plus vulnérables

L'instauration de ce « droit » risque d'exercer une pression sourde mais réelle sur les personnes âgées, malades ou en situation de handicap. **La seule existence d'une telle option peut induire chez des patients une culpabilité toxique – celle d'« être un fardeau ».** Dans les pays où l'euthanasie a été légalisée, les demandes ne cessent d'augmenter, et on observe une baisse inquiétante de l'investissement dans les soins palliatifs. Ainsi la promesse d'un accompagnement digne tend à s'effacer derrière une option terminale présentée comme solution.

5. Une atteinte à l'équilibre entre autonomie et solidarité

La loi proposée consacre l'autonomie individuelle au détriment des liens familiaux et sociaux. Elle érige l'autodétermination individuelle en absolu en écartant toute information ou consultation de proches, de l'équipe soignante, et tout accompagnement spirituel ou psychologique. Ce faisant, elle ne tient aucun compte de la dimension relationnelle et interdépendante de l'existence humaine. Ce choix solitaire risque fort d'occasionner des traumatismes et de blessures durables, notamment dans le cas d'une découverte a posteriori du décès d'un proche aidé au suicide ou euthanasié.

Un appel à la responsabilité politique et humaine

Devant cette possible rupture anthropologique, la CRCF appelle les parlementaires à faire preuve de discernement. Légaliser la mort administrée ne sera pas un progrès, mais une régression éthique, sociale et médicale. Il faut choisir l'investissement dans les soins palliatifs, la formation à l'écoute, l'accompagnement global des personnes jusqu'à la fin de leur vie. Ce choix est celui de l'humanité contre l'abandon, de la relation contre la solitude, du soin contre la résignation.

Antony Boussemart, Co-président de l'Union bouddhiste de France

Mgr Dimitrios, Président de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France

Chems-Eddine Hafiz, Recteur de la Grande Mosquée de Paris

Haïm Korsia, Grand Rabbin de France

Pasteur Christian Krieger, Président de la Fédération protestante de France

Mgr Eric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des évêques de France

À propos de la CRCF :

Constituée en 2010, la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) est une instance informelle importante qui réunit les principaux représentants des grandes religions présentes en France. Elle a pour objectif de favoriser le dialogue interreligieux, prendre des positions communes sur des sujets d'intérêt général, et dialoguer avec les pouvoirs publics dans le respect de la laïcité à la française.

PRIER AVEC L'ÉVANGILE DU JOUR

Dieu notre Père, ton Fils n'a vécu sur terre qu'une brève existence d'homme et nous regrettons parfois de ne l'avoir pas connu à la manière de ses premiers disciples.

Tu nous assures pourtant qu'il demeure parmi nous jour après jour par le don de sa parole et de sa paix.

Que ton Esprit ravive en nous le sens de cette présence ! Qu'il réveille sans cesse en nos cœurs la mémoire de la bonne nouvelle de Jésus et qu'il nous garde dans la joie de ton amour !

À jamais vivant, le Ressuscité nous appelle à marcher du même pas que lui. Il nous conduit vers ton royaume de grâce en faisant briller l'aube d'une création nouvelle.

Seigneur, en ce Jour de fête et de Joie, nous voulons te rendre grâce, te dire merci pour nos mères, celles qui sont encore parmi nous et celles qui t'ont rejoint. Oui, Seigneur, merci pour nos mères qui, les premières, nous ont fait connaître ce que signifie aimer et être aimé. Par leur amour, c'est ton Amour qui se révèle à nous. Par leur sourire, c'est ta Joie qui nous rejoint. Par leurs mots d'encouragement et de consolation, c'est ta Voix que nous entendons. Seigneur, tu as créé la maman avec un cœur semblable au tien. Nous te demandons de bénir la maman heureuse et bien entourée, la maman oubliée, la maman violentée, la maman rejetée, la maman adoptive, la maman endeuillée, la maman malade qui se prépare à aller te rejoindre. Toi, Seigneur, qui peux tout par ton Esprit Saint, prodigue-leur ton Amour, ta Tendresse. Mets dans leur cœur ta Paix, ta Joie et accorde aux mamans comblées de savoir consoler la maman oubliée. Merci Seigneur pour les mères, les grands-mères et les futures mères. Montre-leur ta Bonté en leur faisant vivre aujourd'hui la plus belle des journées.

Seigneur, je me tourne vers vous et vous offre ce temps de prière pour les mamans. Je vous confie particulièrement la mienne et les mamans qui m'entourent.

Seigneur, je vous rends grâce pour toutes les mamans. Merci pour les vies qu'elles ont portées au monde, merci pour l'amour qu'elles nous donnent, merci pour leurs témoignages.

Je vous confie également les relations qui nous unissent à elles. Posez votre regard sur les petites et grandes joies mais aussi sur les blessures, les incompréhensions et apportez-y la paix.

Marie, vous qui avez accepté de devenir la mère de Jésus, je vous confie les joies et les peines des mamans pour que vous les portiez à Dieu.

Seigneur, tu as accompli la plus grande révolution qui soit, une révolution d'amour... Tu as établi ta demeure en nos cœurs...

Dieu au cœur de l'Homme ; l'Homme, Tabernacle de Dieu, Temple de l'Esprit Saint !

Tu nous as envoyé ton Esprit Saint pour nous conduire dans la plénitude de la Vérité, la plénitude de la connaissance de toi.

Béni sois-tu pour ton habitation en nous, pour ta Présence qui est Paix profonde qui nous permet de traverser toutes les tribulations...

Ta Volonté pour nous est Amour, Paix et Joie ; nous les désirons mais tant de barrières font obstacle et empêchent de recevoir ce que tu as préparé pour nous de toute éternité...

Nous voulons nous souvenir sans cesse de ta Présence en nous, être présents à la Présence pour qu'elle devienne agissante au cœur de nos vies...

d'après Ephata

PRIER AVEC MARIE

Marie, mère de Jésus, Mère dans la foi et disciple de ton fils, toi qui a permis à Jésus dans le foyer de Nazareth de grandir en âge, en maturité et en grâce, nous te confions toutes les mamans.

Qu'elles apprennent de toi la fidélité à leur mission, qu'elles soient pour ceux et celles qu'elles ont mis au monde donneuses de vie chaque jour de leur existence, par leur écoute et leur tendresse.

Qu'elles apprennent de toi à être attentives à ce qui grandit et mûrit dans le cœur de leurs enfants, qu'elles sachent aussi recevoir autant que donner, qu'elles sachent reconnaître les richesses du cœur et de l'esprit de ceux et celles qu'elles ont pour mission d'aider à grandir.

Prière tirée de *Prières en poche - Marie*, Artège 2011

PRIER POUR RECEVOIR
LA COMMUNION SPIRITUELLE

Mon Jésus, je crois à votre présence dans le Très Saint Sacrement. Je vous aime plus que toute chose et je désire que vous veniez dans mon âme. Je ne puis maintenant vous recevoir sacramentellement dans mon Cœur : venez-y au moins spirituellement. Je vous embrasse comme si vous étiez déjà venu et je m'unis à vous tout entier. Ne permettez pas que j'aie jamais le malheur de me séparer de vous.

Saint Alphonse-Marie de Liguori